

# REGLEMENT EPREUVE

MIS A JOUR LE 07/12/2018

## TRIATHLON DE MADINE

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

- Conditions générales :

Le déroulement de l'épreuve s'effectue suivant le règlement de la F.F.Tri, chaque athlète reconnaît en avoir pris connaissance et s'engage à le respecter. La réglementation fédérale est consultable sur le site : <http://www.fftri.com>

- Article 1 – Epreuves :

Le Triathlon de Madine se déroulera le samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019 selon cinq formats de course.

- Article 2 – Briefing et distances :

- Le port de la combinaison est autorisé si la température de l'eau n'est pas supérieure à 24°C
- L'athlète doit obligatoirement porter le bonnet fourni par l'organisation
- La puce de chronométrage devra être portée autour de la cheville gauche durant l'épreuve et être rendue en échange de son vélo à la fin de la course.
- Un autocollant devra être collé sur votre casque de vélo et sur la tige de selle de votre vélo
- Il ne faudra pas réduire la taille du dossard fourni ni modifier sa forme. Le dossard peut être porté sur une ceinture porte-dossard fixé en 3 points.
- Pas de ravitaillement extérieur en dehors de ceux fournis par l'organisateur.
- Tous les athlètes devront respecter l'environnement à tout moment sous peine de sanction immédiate.

Les six formats proposés sont les suivants :

- Distance L-Half Iron: 1,9 km – 90 km – 21 km
- Distance S-Découverte : 500m – 20 km – 5 km
- Kids 1 : 50m – 1000m – 500m
- Kids 2 : 150m – 3000m – 1200m
- Kids 3 : 300m – 6000m – 2000m
- Distance M-Olympique: 1,5 km – 40 km – 10 km

- Article 3 – Catégories :

- Triathlon S : A partir de la catégorie Cadet (né en 2003 et avant)
- Triathlon Kids 1 : né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 31 décembre 2013
- Triathlon Kids 2 : né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 31 décembre 2009
- Triathlon Kids 3 : né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et le 31 décembre 2007
- Triathlon M : A partir de la catégorie Junior (né en 2001 et avant)
- Triathlon L : A partir de la catégorie Junior (né en 2001 et avant)

- Article 4 – Inscriptions :

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : <http://www.njuko.net/madine2019>

- Triathlon L : 90€ pour les 100 premiers inscrits, 100 € pour les 100<sup>ème</sup> à 300<sup>ème</sup> inscrits et 110 € au-delà du 300<sup>ème</sup> inscrit (+ 40 € de pass compétition pour les non-licenciés)
- Triathlon S : 30 € (+ 5 € de pass compétition pour les non-licenciés)
- Triathlon Kids 1 : 10 €
- Triathlon Kids 2 : 10 €
- Triathlon Kids 3 : 10 €
- Triathlon M : 40 € (+ 20 € de pass compétition pour les non-licenciés)

Pour les licenciés, numéro de licence FFTri à saisir sur l'interface [www.njuko.net](http://www.njuko.net) lors de l'inscription.  
Pour les non-licenciés, téléchargement d'un certificat médical de « non contre-indications à la pratique du triathlon (ou du sport) **en compétition** » datant de moins d'un an sur l'interface [www.njuko.net](http://www.njuko.net) lors de l'inscription ou au plus tard 7 jours avant l'inscription. Les non-licenciés devront également remplir un Pass compétition qui sera fourni par l'organisation. (téléchargeable sur le site internet de l'épreuve : <http://www.madine-triathlon.fr/> )

- Article 5 – Retrait des dossards :

Le retrait des dossards peut s'effectuer :

- La veille de la course sur le site du Lac de Madine (côté Nonsard-Lamarche), le vendredi 20 septembre 2019 de 17h30 à 19h00. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour le retrait du dossard ainsi que la présentation de la licence FFTri ou du certificat médical.

Adresse du site de course :

Lac de Madine  
55210 Nonsard-Lamarche

Le retrait des dossards peut également s'effectuer sur le site du Lac de Madine (côté Nonsard-Lamarche) le jour de la course, le samedi 21 septembre ou le dimanche 22 septembre 2019 (cf. programme 2019). La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour le retrait du dossard ainsi que la présentation de la licence FFTri ou du certificat médical.

- Article 6 – Horaires et plan du site :

<b>VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019</b>	
<b>PROGRAMME DETAILLE</b>	<b>HEURE</b>
Retrait des dossards S, M, L et Triathlon Kids 1, 2 et 3	17h30 – 19h00
<b>SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019</b>	
Retrait des dossards L	7h00 – 9h00
Ouverture du Parc à Vélo L	08h30
Fermeture du Parc à Vélo	09h45
Briefing Triathlon L	09h50
Triathlon L - Départ	10h00
Remise des récompenses L	16h30
Retrait des dossards S, M et Triathlon Kids	17h30 – 19h00
<b>DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019</b>	
Retrait des dossards S	6h30 – 8h
Ouverture Parc à Vélo S	7h30
Fermeture Parc à Vélo S	8h15
Briefing Triathlon S	8h20
Triathlon S - Départ	8h30
Ouverture du parc à Vélo Jeunes	11h
Triathlon Kids 1	11h30
Triathlon Kids 2	11h45
Triathlon Kids 3	12h
Retrait des dossards M	12h30 – 13h15
Remise des récompenses S et Jeunes	12h45
Ouverture Parc à Vélo M	13h00
Fermeture Parc à Vélo M	13h45
Briefing Triathlon M	13h50
Triathlon M - Départ	14h00
Remise des récompenses M	17h30

*L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires pour le bon déroulement de la manifestation*

- Article 8 – Natation :

Le départ natation s'effectue sur la plage :

- Triathlon L : 2 boucles de 950 mètres
- Triathlon S : 1 boucle de 500 mètres
- Triathlon Kids 1 : 50 m
- Triathlon Kids 2 : 150 m
- Triathlon Kids 3 : 300 m
- Triathlon M : 2 boucles 750 mètres

*L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours.*

- Article 9 – Vélo :

Le parcours débute au niveau de l'Aire de Transition sur le site du Lac de Madine (côté Nonsard-Lamarche)

- Triathlon L : 1 aller, 2 boucles, et un retour
- Triathlon S : 2 boucles de 10 km
- Triathlon Kids 1 : 1000m
- Triathlon Kids 2 : 3000m
- Triathlon Kids 3 : 6000m
- Triathlon M : 1 aller, 1 boucle et un retour

*L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours.*

- Article 10 – Course à Pied :

Le parcours débute au niveau de l'Aire de Transition sur le site du Lac de Madine (côté Nonsard-Lamarche)

- Triathlon L : 1 boucle de 20 km (Tour du Lac de Madine)
- Triathlon S : 1 boucle de 5 km
- Triathlon Kids 1 : 500m
- Triathlon Kids 2 : 1200m
- Triathlon Kids 3 : 2000m
- Triathlon M : 2 boucles de 5 km

L'arrivée s'effectue sur la vague en bois à proximité de l'aire de transition.

*L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours.*

Article 11 – Remise des prix :

- Triathlon L : 3 premiers hommes / 3 premières femmes
- Triathlon S : 3 premiers hommes / 3 premières femmes
- Triathlon Kids 1 : 3 premiers garçons/ 3 premières filles
- Triathlon Kids 2 : 3 premiers garçons/ 3 premières filles
- Triathlon Kids 3 : 3 premiers garçons/ 3 premières filles
- Triathlon M : 3 premiers hommes / 3 premières femmes

<i>Distances</i>	<i>Classement</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
<i>Distance M</i>	1	200 €	200 €
	2	150 €	150 €
	3	100 €	100 €
<i>Distance L</i>	1	500 €	500 €
	2	400 €	400 €
	3	300 €	300 €
	4	200 €	200 €
	5	100 €	100 €

Article 12 – Droit à l'image :

Chaque athlète autorise l'organisation du Triathlon de Madine à utiliser les images sur lesquelles il pourrait être identifié dans le cadre de diffusions promotionnelles et publicitaires.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Article 13 – Assurance et responsabilité :

Le Triathlon de Madine est couvert par son agrément F.F.Tri. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des vols, pertes et de accidents consécutifs à un mauvais état de santé ou à un non-respect du règlement.

L'organisateur décline toute responsabilité pour les risques de santé encourus par le participant du fait de sa participation à l'épreuve. Le participant déclare avoir une parfaite connaissance du fait que la participation à l'épreuve comporte des risques de santé sérieux pouvant aller jusqu'au décès du participant. Le participant confirme et accepte qu'il est seul responsable de savoir si son état de santé lui permet de participer à l'épreuve. Il déclare en outre qu'aucun médecin ou personne équivalente ne lui a déconseillé de participer à l'épreuve.

Le participant consent dès à présent à recevoir tous soins et traitements médicaux s'avérant nécessaires pendant la compétition. Les frais de traitements médicaux ne sont pas compris dans les droits d'inscription et seront donc facturés au participant sur la base des tarifs usuels en la matière. L'organisateur ne proposant pas d'assurance couvrant le coût des soins médicaux, il est de la responsabilité du participant de conclure toutes assurances nécessaires ou utiles à cet effet. Toute responsabilité de l'organisateur à cet égard est exclue.

Le participant est seul responsable de ses effets personnels et de son équipement sportif.

Le participant déclare qu'il a connaissance du fait qu'il pourra éventuellement rencontrer des véhicules et/ou des piétons sur le parcours et qu'il assume les risques liés à ces circonstances à l'occasion de la participation à la manifestation et notamment les épreuves de course à pied, de cyclisme et de natation. En outre, le participant prend acte du fait qu'il existe les risques suivants liés à la participation à la compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative : risque de chutes, de collision avec des véhicules, des piétons, d'autres participants et/ou d'objets ; risques liés à l'état du sol, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de protection ; risques et dangers causés par les spectateurs, les volontaires ou des intempéries. Le participant s'engage à se familiariser avec le parcours et les aires de transition avant l'épreuve. La participation à l'épreuve vaut acceptation de la part du participant du parcours et des aires de transition tels qu'ils auront été fixés.

Attention, pour des raisons d'assurance, votre dossard, n'est pas échangeable et vous est personnel.

Dans le cas où vous effectuez un changement de dossard contraire à la réglementation du Triathlon de Madine, la personne participant à votre place ne sera couverte par aucune assurance en cas d'accident.

#### Article 14 – Annulation et Remboursement :

Uniquement sur présentation d'un certificat médical, l'organisateur procédera au remboursement de 50% des frais d'inscriptions (hors frais d'inscriptions pouvant être prélevé par l'interface [www.njuko.net](http://www.njuko.net)). Le montant d'un éventuel Pass Compétition sera intégralement remboursé.

Tout autre motif de désistement ne sera pas valable et de ce fait n'entraînera pas le remboursement de l'inscription.

Aucun remboursement ne sera possible dans les 7 jours précédant l'épreuve.

Aucun transfert d'inscription n'est possible

En cas d'annulation pour catastrophe climatique dont la responsabilité n'incombe pas à l'organisateur (cas de force majeure, impératifs de sécurité, conditions météorologiques, décisions des autorités administratives...) aucune inscription ne pourra être remboursée, le participant ne pourra pas réclamer le paiement de dommages-intérêts à l'organisateur.

#### Article 15 – Temps limites - Triathlon L :

Natation : 1h10

Vélo : 5h30 après le départ de l'épreuve (soit 15h30)

Renseignements - Triathlon de Madine :

**Pour toutes questions relatives à l'épreuve : [contact@abso-sport.fr](mailto:contact@abso-sport.fr) ou 06.37.08.97.57**

- Responsable de l'organisation :

**M.ROUGEL Jérôme**, président de l'association Woippy Triathlon - 06.10.71.50.01

- Responsable Technique :

**M.LABDANT Julien** : [contact@abso-sport.fr](mailto:contact@abso-sport.fr) - 06.37.08.97.57